

Profitez d'un accompagnement pour relancer votre activité

Plus que jamais, nous sommes **indépendants & unis**. Nous mettons toute notre énergie pour vous **conseiller, soutenir et accompagner** durant cette période particulière.

Avec le soutien de la Province de Namur et du FEDER, nous vous offrons **une journée d'accompagnement** pour assurer la **relance de votre activité**.

Une journée d'accompagnement offerte

Différentes solutions de relance peuvent être envisagées durant cette journée d'accompagnement. Vous déterminez avec un conseiller UCM, la solution la plus adaptée à vos besoins et priorités.

- **Check-up santé de votre entreprise**

Sur base de vos données financières, nous évaluons la capacité de votre entreprise à subvenir à ses besoins et nous déterminons si une aide financière ou des actions complémentaires sont nécessaires.

Pour ce faire, nous analysons votre entreprise sous différents angles : votre clientèle (sa fréquentation, son panier moyen...), votre personnel si vous en avez, votre communication, votre trésorerie (factures échues, émises, à émettre et à recevoir), vos investissements, les remboursements de crédits et autres dépenses/rentées ponctuelles.

- **Préparation des demandes de prêts ou de primes**

Si nous détectons un besoin de financement lors du check-up, nous vous aidons à identifier les aides pouvant être activées et nous vous accompagnons dans les démarches administratives à réaliser pour introduire les demandes.

Découvrez les principaux prêts existants : [ricochet](#), [ré-action](#), [coup de pouce](#), [Socamut](#).

- **Accompagnement administratif**

De nombreuses mesures d'aide ont vu le jour à la suite de la crise Covid-19 : report ou dispense des cotisations, droit passerelle, chômage temporaire... Nous analysons les aides et mesures et vous conseillons sur celles que vous pouvez activer.

[Téléchargez notre tableau récapitulatif des différentes aides disponibles.](#)

- **Analyse des réductions/reports possibles auprès de vos fournisseurs**

Le report ou la réduction des charges fixes peut être une aide précieuse en cas de difficultés financières. Sur base de l'inventaire de vos fournisseurs, nous étudions les possibilités qui s'offrent à vous comme, par exemple, la négociation d'un plan d'apurement.

- **Élaboration d'un plan d'actions de relance**

Nous vous aidons à élaborer un plan d'actions de relance de votre activité : quelles sont les actions à mener ? Quelles sont les priorités ? Comment et où communiquer ?

Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

3 conditions sont à remplir :

- occuper 10 travailleurs maximum
- être situé en Province de Namur
- connaître des difficultés* temporaires liées à la crise du Covid-19.

Cet accompagnement est offert jusqu'au 31 décembre 2020.

*Les entreprises les plus impactées par la crise sont prioritaires. Nous mettons cependant tout en œuvre pour soutenir un maximum d'entreprises et d'indépendants namurois.

Vous faites partie du secteur de l'Horeca ou des attractions touristiques ? Vous pouvez profiter d'un accompagnement du BEP.

[Plus d'infos](#)

Comment en profiter ?

Vous êtes intéressé par cet accompagnement ? [Complétez notre formulaire](#), un conseiller prendra rapidement contact avec vous.

Pour plus d'informations, contactez-nous au **+32 81 32 03 03** ou via starter-namur@ucm.be.

Avec le soutien de
